Droits, contraintes et potentiels en présence sur les agrandissements présentés dans le document « Attribution d'un statut permanent de protection à 8 territoires – Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue »

DOCUMENT DE TRAVAIL
Produit dans le cadre de l'audience publique *Projet d'attribution d'un statut permanent de réserve de biodiversité pour sept territoires et de réserve aquatique pour un territoire dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue*

Produit le 6 novembre 2012

Ressources naturelles
Québec

Introduction

- Les huit aires protégées projetées faisant l'objet de la présente audience publique ont été créées entre 2004 et 2008. Des agrandissements à ces aires protégées sont présentés dans le document d'information du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et seront discutés en audience publique. Le présent document vise à présenter les droits, contraintes et potentiels en présence sur ces territoires.
- À noter que les informations relatives au secteur minier ont été mises à jour le 28 août 2012.

Acronymes :
CAAF : contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier
PADE : pourvoirie avec droits exclusifs
PAFI : plan d'aménagement forestier intégré
PAIF : plan annuel d'interventions forestières
PATP : plan d'affectation du territoire public
PQAF : plan quinquennal d'aménagement forestier
PSDE : pourvoirie sans droits exclusifs
RAP : réserve aquatique projetée
RBP : réserve de biodiversité projetée
SFI : site faunique d'intérêt
TFS : territoire faunique structuré (réserve faunique, zone d'exploitation contrôlée (zec), pourvoirie à droits exclusifs)
UAF : unité d'aménagement forestier

Commentaires spécifiques à chacune des propositions d'agrandissement

Agrandissement	Territoire	Faune	Forêt	Énergie	Mines
RBP des **marais du lac Parent** Agrandissement #1 Superficie : 16,1 km^2	On trouve cinq abris sommaires et le secteur est toujours ouvert pour de nouvelles demandes.	Ce secteur couvre partiellement trois terrains de piégeage (# 762, 771 et 774) Présence d'un habitat faunique légal (habitat du rat musqué). Ce secteur couvre une partie du SFI associé à la zone tampon de ce lac à caractère faunique (lac Parent).	Impact sur la possibilité forestière : 1436 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 087-51 Il reste peu de travaux sylvicoles, soit 111 ha, car la majorité des investissements ont disparu dans le feu de 2012. La superficie affectée est de 685 ha sur les 1 598 ha de la réserve. Il y a également beaucoup de chemins soit, 22,6 km. Outre la remise en production à la suite de feu, aucuns travaux ne sont prévus à court et moyen terme (5 ans).	Aucun commentaire.	Présence d'un BNE (35016).
RBP des **marais du lac Parent** Agrandissement #2 Superficie : 45,33 km^2	On trouve sept abris sommaires et il n'est plus possible pour l'instant d'avoir de nouvelles demandes (moratoire).	Ce secteur couvre partiellement trois terrains de piégeage (# 764, 771 et 774) Présence d'un habitat faunique légal (habitat du rat musqué). Secteur à omble de fontaine en tête de bassin de la rivière Delestre.	Impact sur la possibilité forestière : 4045 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 087-51 Pour ce secteur, il y a 405 ha de travaux sylvicoles réalisés et un grand nombre de chemins, soit 47,8 km. Des travaux de récolte ont été réalisés sur 971 ha au cours des quatre dernières années. Aucuns travaux prévus à court et moyen terme (5 ans).	Aucun commentaire.	Le potentiel minéral est élevé dans la partie sud et faible dans la partie nord.
RBP des **marais du lac Parent** Agrandissement #3 Superficie : 56,31 km^2	On trouve trois abris sommaires dans le secteur. Il n'est plus possible d'ajouter de nouvelles demandes d'abris sommaires (moratoire).	Ce secteur recouvre partiellement quatre terrains de piégeage enregistrés (# 770, 771, 774 et 775). Secteur à omble de fontaine.	Impact sur la possibilité forestière : 5754 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 087-51 Travaux réalisés (2001 à 2011) : ▪ Récolte : 975 ha ▪ Coupe partielle : 82 ha ▪ Éclaircie pré-commerciale : 266 ha ▪ Plantation : 370 ha On retrouve 66 km de chemins forestiers. Des travaux sont effectués dans le cadre de la planification forestière 2012-2013. Un reboisement de 186 ha est prévu au PAFI 2013-2018. De plus, le MRN planifie 300 ha d'aires d'intensification de la production ligneuse dans cet agrandissement.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.

Agrandissement	Territoire	Faune	Forêt	Énergie	Mines
RBP du **lac Wetetnagami** Agrandissement #1 Superficie : 43,71 km^2	On retrouve trois abris sommaires et un camp de villégiature.	Présence d'une PSDE, soit la pourvoirie Wetetnagami (08-704). Présence d'un camp de pourvoirie.	Impact sur la possibilité forestière : 3382 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 084-62 et 087-62 Les agrandissements théoriques proposés pour la RBP du lac Wetetnagami pourraient affecter la possibilité forestière de l'UAF 087-62 pour la planification 2013-2018, soit sur 242 ha, dont 172 ha pour l'agrandissement #1. Cette planification se retrouverait perturbée par cette proposition d'agrandissement. Un pourcentage élevé de l'UAF 084-62 est déjà protégé ou non disponible à la récolte (11 %). Planification pour l'UAF 084-62 : ▪ Superficies prévues au PQAF 2008-2013 : 0 ha. ▪ Au PAFI 2013-2018, des récoltes sur 238 ha sont prévues en 2016. Ce territoire fait partie de la Paix des Braves et est déjà soumis à des règles d'aménagement forestier plus restrictives. Également, le territoire de l'UAF sur lequel sont situés les agrandissements a été fortement perturbé par un incendie forestier en 2007, soit sur 8 144 ha de forêt.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RBP du **lac Wetetnagami** Agrandissement #2 Superficie : 8,8 km^2	Aucun commentaire.	Présence d'une PSDE, soit la pourvoirie Wetetnagami (08-704). Présence de deux camps de pourvoirie.	Impact sur la possibilité forestière : 257 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 087-62 Les agrandissements théoriques proposés pour la RBP du lac Wetetnagami pourraient affecter la possibilité forestière de l'UAF 087-62. De la récolte est prévue à la planification en cours (PAIF 2012-2013).	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RBP du **lac Wetetnagami** Agrandissement #3 Superficie : 8,82 km^2	Aucun commentaire.	Présence d'une PSDE, soit la pourvoirie Wetetnagami (08-704). Présence d'un camp de pourvoirie.	Impact sur la possibilité forestière : 787 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 087-62 De la récolte est prévue à la planification en cours (PAIF 2012-2013). Les agrandissements théoriques proposés pour la RBP du lac Wetetnagami pourraient affecter la possibilité forestière de l'UAF 087-62 pour la planification 2013-2018, soit sur 242 ha, dont 70 ha pour l'agrandissement #3.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.

Agrandissement	Territoire	Faune	Forêt	Énergie	Mines
RBP du **lac Wetetnagami** Agrandissement #4 Superficie : 6,16 km^2	Aucun commentaire.	Secteur sensible (lac à touladi) et protégé (SFI-Touladi). Réserve à castor Abitibi. Ce secteur fait l'objet de projet de repeuplement de touladi réalisé par le MRNF (2008-2017).	Impact sur la possibilité forestière : 591 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 087-62 Aucune récolte n'est planifiée à court ou moyen terme.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RBP du **lac Saint-Cyr** Agrandissement #1 Superficie : 62,41 km^2	On trouve un bail de villégiature et deux baux d'abris sommaires. On ne retrouve pas beaucoup de droits fonciers sur ce secteur. Cependant avec l'établissement de nouveaux chemins forestiers depuis les trois dernières années, on s'attend à l'ajout d'autres droits.	Une partie du territoire visé par ce nouveau statut est exploitée par une pourvoirie avec droits exclusifs (PADE), soit la pourvoirie St-Cyr Royal (08-768). Ce territoire fait partie du plan de consolidation de la pourvoirie à l'est de Senneterre.	Impact sur la possibilité forestière : 5393 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 087-51 De la récolte est prévue à la planification en cours (PAIF 2012-2013). Les agrandissements théoriques proposés pour la RBP du lac Saint-Cyr pourraient affecter la possibilité forestière de l'UAF 087-51 pour la planification 2013-2018, soit sur 1 246 ha, dont 615 ha pour l'agrandissement #1.	La ligne de transport d'énergie électrique à 735 kV, Abitibi/La Vérendrye (circuit 7094) longe l'agrandissement proposé. HQ détient des droits de mise à la disposition aux termes de la convention 225-T et l'emprise mesure 121,92 m de largeur.	Aucun commentaire.
RBP du **lac Saint-Cyr** Agrandissement #2 Superficie : 80,64 km^2	Les agrandissements #2, #3 (partie), #4 (partie) et #5 (partie) superposent la zone PATP 08-043, utilisation multiple modulée.	Présence de deux pourvoiries (PADE) soit Kapitachuan Club (08-566B) et Royal Saint-Cyr (08-768). On trouve un camp de pourvoirie sur une île, appartenant au Club Kapitachuan.	Impact sur la possibilité forestière : 50 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 087-51 Aucune récolte n'est prévue à court ou moyen terme.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RBP du **lac Saint-Cyr** Agrandissement #3 Superficie : 81,67 km^2	On trouve deux baux de villégiature et un bail d'abris sommaire. On ne retrouve pas beaucoup de droits fonciers sur ce secteur. Cependant avec l'établissement de nouveaux chemins forestiers depuis les trois dernières années, on s'attend à l'ajout d'autres droits.	La PSDE Pavillon du lac Berthelot possède neuf camps de pourvoirie à proximité de cet agrandissement.	Impact sur la possibilité forestière : 5004 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 087-51 De la récolte est prévue à la planification en cours (PAIF 2012-2013). Certains des blocs de récolte sont actuellement dans la programmation annuelle 2013-2014. Ceux-ci représentent un volume total en sapin, épinette, pin gris et mélèze (SEPM) de 107 683 m^3. Les agrandissements théoriques proposés pour la RBP du lac Saint-Cyr pourraient affecter la possibilité forestière de l'UAF 087-51 pour la planification 2013-2018, soit sur 1 246 ha, dont 631 ha pour l'agrandissement #3.	Potentiel hydroélectrique; la cote de niveau de 391,0 m doit être respectée.	Aucun commentaire.
RBP du **lac Saint-Cyr** Agrandissement #4 Superficie : 15,14 km^2	Aucun commentaire.	Réserve à castor Abitibi. Une partie de ce secteur se trouve sur le territoire de la pourvoirie avec droits exclusifs (PADE) club Kapitachuan (08-566B). Secteur à l'intérieur de la zone tampon entourant deux pourvoiries (PADE). Secteur sensible (lac à touladi).	Impact sur la possibilité forestière : 1604 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 087-51 Un chemin est planifié au PAIF 2012-2013.	Potentiel hydroélectrique; la cote de niveau de 391,0 m doit être respectée.	Aucun commentaire.

Agrandissement	Territoire	Faune	Forêt	Énergie	Mines
RBP du **lac Saint-Cyr** Agrandissement #5 Superficie : 22,34 km^2	Aucun commentaire.	Réserve à castor Abitibi. Une partie de ce secteur se trouve sur le territoire de la pourvoirie avec droits exclusifs (PADE) du club Kapitachuan (08-566B). Cette pourvoirie possède aussi deux camps dans cet agrandissement. Secteur sensible, présence de lacs à touladi. Englobe une partie de SFI (touladi) en bordure du lac Mesplet. Secteur situé à l'intérieur des limites de la zone tampon du SFI.	Impact sur la possibilité forestière : 1963 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 087-51 Des récoltes sont prévues à la planification en cours (PAIF 2012-2013).	Potentiel hydroélectrique; la cote de niveau de 391,0 m doit être respectée.	Aucun commentaire.
RBP des **Dunes-de-la-Rivière-Attic** Agrandissement #1 Superficie : 17,87 km^2	On trouve un abri sommaire. Il n'est plus possible pour l'instant d'avoir de nouvelles demandes (moratoire).	Ce secteur couvre partiellement deux terrains de piégeage (# 713 et 728).	Impact sur la possibilité forestière : 471 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 084-51 Le territoire sur lequel se trouvent les agrandissements de la RBP des Dunes-de-la-Rivière-Attic (UAF 084-51) a été fortement perturbé lors de l'incendie forestier de 2007. Des superficies sont prévues au PQAF 2008-2013.	Potentiel hydroélectrique supérieur à 50 MW; la cote de niveau de 332 m doit être respectée.	On trouve un potentiel minéral élevé pour l'or, l'argent, le cuivre et le zinc. Présence de claims actifs qui couvrent une grande section de la partie sud du territoire proposé.
RBP des **Dunes-de-la-Rivière-Attic** Agrandissement #2 Superficie : 12,05 km^2	On ne retrouve aucun abri sommaire. Il n'est plus possible pour l'instant d'avoir de nouvelles demandes (moratoire).	Ce secteur couvre partiellement deux terrains de piégeage (# 714 et 728).	Impact sur la possibilité forestière : 702 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 084-51 Le territoire sur lequel se trouvent les agrandissements de la RBP des Dunes-de-la-Rivière-Attic (UAF 084-51) a été fortement perturbé lors de l'incendie forestier de 2007. Des superficies sont prévues au PQAF 2008-2013.	Potentiel hydroélectrique supérieur à 50 MW; la cote de niveau de 332 m doit être respectée.	On trouve un potentiel minéral élevé pour l'or, l'argent, le cuivre et le zinc. Présence de claims actifs. qui couvrent une grande section de la partie sud de l'agrandissement.
RBP des **Dunes-de-la-Rivière-Attic** Agrandissement #3 Superficie : 35,0 km^2	On retrouve trois abris sommaires. Il n'est plus possible pour l'instant d'avoir de nouvelles demandes (moratoire).	Ce secteur couvre partiellement deux terrains de piégeage (# 713, 728 et 714).	Impact sur la possibilité forestière : 1945 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 084-51 Le territoire sur lequel se trouvent les agrandissements de la RBP des Dunes-de-la-Rivière-Attic (UAF 084-51) a été fortement perturbé lors de l'incendie forestier de 2007. Des superficies sont prévues au PQAF 2008-2013.	Potentiel hydroélectrique supérieur à 50 MW; la cote de niveau de 332 m doit être respectée.	On trouve un potentiel minéral élevé pour l'or, l'argent, le cuivre et le zinc. Présence de claims actifs. qui couvrent une grande section de la partie sud de l'agrandissement.

Agrandissement	Territoire	Faune	Forêt	Énergie	Mines
RBP des **Dunes-de-la-Rivière-Attic** Agrandissement #4 Superficie : 28,26 km^2	On retrouve sept abris sommaires. Il n'est plus possible pour l'instant d'avoir de nouvelles demandes (moratoire).	Ce secteur couvre partiellement quatre terrains de piégeage (# 708, 713, 712 et 707).	Impact sur la possibilité forestière : 2626 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 084-51 90 % de l'agrandissement se trouve dans le territoire brûlé en 2007. Des investissements majeurs ont été réalisés à la suite de ce feu. Il y a eu beaucoup de travaux sylvicoles, principalement pour la remise en production. Ces travaux totalisent 1709 ha, ce qui représente 58 % de l'agrandissement, qui est de 2808 ha. Aussi, des travaux complémentaires sont à réaliser. On trouve également beaucoup de chemins, soit 47.8 km. Aucuns travaux prévus à court et moyen terme (5 ans).	Potentiel hydroélectrique supérieur à 50 MW; la cote de niveau de 332 m doit être respectée.	On trouve un potentiel minéral élevé pour l'or, l'argent, le cuivre et le zinc dans la partie sud-ouest, et un potentiel minéral faible dans la partie nord-est. Présence de claims actifs dans la partie sud de l'agrandissement.
RBP des **Dunes-de-la-Rivière-Attic** Agrandissement #5 Superficie : 7,18 km^2	On ne retrouve aucun abri sommaire et il n'est plus possible pour l'instant d'avoir de nouvelles demandes (moratoire).	Ce secteur couvre partiellement un terrain de piégeage (# 713).	Impact sur la possibilité forestière : 248 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 084-51 Il y a 46 ha de travaux sylvicoles et 2 km de chemins. Aucuns travaux ne sont prévus à court et moyen terme (5 ans).	Potentiel hydroélectrique supérieur à 50 MW; la cote de niveau de 332 m doit être respectée.	On trouve un potentiel minéral élevé pour l'or, l'argent, le cuivre et le zinc.
RBP des **Dunes-de-la-Rivière-Attic** Agrandissement #6 Superficie : 12,0 km^2	Cet agrandissement superpose la zone PATP 08-008 qui est déjà identifiée comme étant un EFE. On ne retrouve aucun abri sommaire et il n'est plus possible pour l'instant d'avoir de nouvelles demandes (moratoire).	Présence d'habitats fauniques (aire de concentration d'oiseaux aquatiques, et habitat du rat musqué). Ce secteur couvre partiellement deux terrains de piégeage (# 713 et 728).	Impact sur la possibilité forestière : 93 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 084-51 Présence d'un EFE (383 ha) et d'un refuge biologique (627.2 ha) qui représentent près de 85 % de l'agrandissement, qui est de 1190 ha. Il y a 38 ha de travaux sylvicoles et 5 km de chemins. Aucuns travaux prévus à court et moyen terme (5 ans).	Potentiel hydroélectrique supérieur à 50 MW; la cote de niveau de 332 m doit être respectée.	On trouve un potentiel minéral élevé pour l'or, l'argent, le cuivre et le zinc. Présence de claims actifs qui couvrent la partie sud de l'agrandissement.
RBP des **Dunes-de-la-Rivière-Attic** Agrandissement #7 Superficie : 6,73 km^2	On retrouve un abri sommaire. Il n'est plus possible pour l'instant d'avoir de nouvelles demandes (moratoire).	Ce secteur couvre partiellement deux terrains de piégeage (# 728 et 732).	Impact sur la possibilité forestière : 687 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 084-51 Il y a 40 ha de travaux sylvicoles et 11,5 km de chemins. Aucuns travaux prévus à court et moyen terme (5 ans).	Potentiel hydroélectrique supérieur à 50 MW. Présence d'une ligne de distribution à proximité du secteur.	Aucun commentaire.
RBP **Wanaki** Agrandissement #1 Superficie : 21,61 km^2	Ce secteur chevauche la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et est exploité par la SEPAQ. L'ensemble des agrandissements de la RBP Wanaki superpose la zone PATP 08-034, utilisation multiple modulée.	Aucun commentaire.	Impact sur la possibilité forestière : 2336 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 083-51 Un potentiel d'érablières est identifié.	Cet agrandissement s'appuie sur le réservoir Dozois. Étant donné la présence d'un potentiel hydroélectrique, il est demandé de respecter la cote maximale critique d'exploitation et d'exclure tout ce qui est sous le niveau de 346,28 m.	Aucun commentaire.

Agrandissement	Territoire	Faune	Forêt	Énergie	Mines
RBP **Wanaki** Agrandissement #2 Superficie : 11,49 km^2	Ce secteur chevauche la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et est exploité par la SEPAQ.	Aucun commentaire.	Impact sur la possibilité forestière : 1130 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 074-51	Cet agrandissement s'appuie sur le réservoir Dozois. Étant donné la présence d'un potentiel hydroélectrique, il est demandé de respecter la cote maximale critique d'exploitation et d'exclure tout ce qui est sous le niveau de 346,28 m.	Aucun commentaire.
RBP **Wanaki** Agrandissement #3 Superficie : 37,42 km^2	Ce secteur chevauche la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et est exploité par la SEPAQ.	Aucun commentaire.	Impact sur la possibilité forestière : 3470 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 083-51 Un potentiel d'érablières est identifié. On prévoit 794 ha de récoltes à partir de 2014. Ce bloc de forêt est facilement accessible avec le réseau routier existant.	Cet agrandissement s'appuie sur le réservoir Dozois. Étant donné la présence d'un potentiel hydroélectrique, il est demandé de respecter la cote maximale critique d'exploitation et d'exclure tout ce qui est sous le niveau de 346,28 m.	Aucun commentaire.
RBP **Wanaki** Agrandissement #4 Superficie : 35,32 km^2	Ce secteur chevauche la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et est exploité par la SEPAQ.	Aucun commentaire.	Impact sur la possibilité forestière : 3638 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 083-51	Cet agrandissement s'appuie sur le réservoir Dozois. Étant donné la présence d'un potentiel hydroélectrique, il est demandé de respecter la cote maximale critique d'exploitation et d'exclure tout ce qui est sous le niveau de 346,28 m.	Aucun commentaire.
RBP **Wanaki** Agrandissement #5 Superficie : 43,30 km^2	Ce secteur chevauche la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et est exploité par la SEPAQ.	Aucun commentaire.	Impact sur la possibilité forestière : 4258 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 083-51 Des récoltes sur 97 ha sont prévues à partir de 2014. Ce bloc de forêt est facilement accessible avec le réseau routier existant.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RBP des **Basses-Collines du Ruisseau-Serpent** Agrandissement #1 Superficie : 19,9 km^2	Présence de deux abris sommaires Cet agrandissement se trouve dans la zone PATP 08-035, utilisation multiple modulée.	Cet agrandissement se situe entièrement dans la zec Maganasipi. Présence de lacs à omble de fontaine. Ce secteur couvre deux terrains de piégeage (# 14 et 15).	Impact sur la possibilité forestière : 2530 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-51 Le secteur a été affecté par le chablis en 2006. En 2006, 127 ha de récupération dans le chablis ont été réalisés. La programmation quinquennale 2008-2013 prévoyait 262 ha de coupes partielles et 318 ha de coupes de régénération. Cependant, sous réserve de la possibilité des bénéficiaires de CAAF de déposer des modifications aux PAIF, aucuns travaux n'y sont finalement prévus d'ici le 31 mars 2013 et aucun indice nous porte à croire que l'industrie souhaite modifier le plan en ce sens.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.

Agrandissement	Territoire	Faune	Forêt	Énergie	Mines
RBP des **Basses-Collines du Ruisseau-Serpent** Agrandissement #2 Superficie : 58,4 km^2	Sur ce territoire, on trouve : ▪ 5 abris sommaires ▪ 1 site de restauration et d'hébergement ▪ 2 plages publiques ▪ 1 camping rustique ▪ 2 sites de villégiature ▪ 1 centre d'hébergement ▪ 2 parcelles privées de 2 et 1 ha ▪ 1 corridor routier 13 km en bordure	Cet agrandissement se situe en partie dans la zec Maganasipi. Présence de la PSDE nommée Camp Memewin (08-684). Cette pourvoirie possède trois unités d'hébergement sur le territoire de l'agrandissement.	Impact sur la possibilité forestière : 7481 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-51 Le secteur a été affecté par le chablis en 2006. En 2006 et 2007, 98 ha de récupération dans le chablis ont été réalisés. La programmation quinquennale 2008-2013 prévoyait 53 ha de coupes partielles et 24 ha de coupes de régénération. Cependant, sous réserve de la possibilité des bénéficiaires de CAAF de déposer des modifications aux PAIF, aucuns travaux n'y sont finalement prévus d'ici le 31 mars 2013 et aucun indice nous porte à croire que l'industrie souhaite modifier le plan en ce sens. À compter de 2013, trois chantiers étaient planifiés au PAFI dans cet agrandissement, représentant 885 ha prévus en traitements commerciaux. Deux de ces chantiers ont été abandonnés. Un chantier de 748 ha est prévu en 2013. Des chantiers sont donc planifiés à court terme et des investissements importants ont déjà été réalisés : planification, consultation publique, photo aérienne et photo interprétation, inventaire forestier, élaboration de prescriptions sylvicoles.	Aucun commentaire.	Présence de claims actifs (2302848 et 2305849) dans le secteur nord de cet agrandissement.
RBP de la **Vallée-de-la-Rivière-Maganasipi** Agrandissement #1 Superficie : 7,5 km^2	Sur ce territoire, on trouve : ▪ 2 refuges biologiques de 102 et 61,6 ha ▪ 1 corridor routier 3 km en bordure de l'agrandissement ▪ 1 réseau dense de randonnées diverses 3,5 km L'ensemble des agrandissements de cette RBP superpose la zone PATP 08-035, utilisation multiple modulée.	Secteur de lacs à omble de fontaine. Statut de TFS (Zec Maganasipi). Ce secteur chevauche deux terrains de piégeage enregistrés (# 006 et 007).	Impact sur la possibilité forestière : 700 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-51 En 2004, 5 ha de coupes de régénération et 115 ha de coupes partielles ont été réalisées. La planification dans cet agrandissement est présentement suspendue. Cependant, un chantier est planifié au PAFI dans cet agrandissement, en 2018, représentant 284 ha prévus en traitements commerciaux.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RBP de la **Vallée-de-la-Rivière-Maganasipi** Agrandissement #2 Superficie : 1,6 km^2	Cet agrandissement se superpose à la zone PATP 08-035, utilisation multiple modulée.	Statut de TFS (Zec Maganasipi). Ce secteur chevauche trois terrains de piégeage enregistrés (# 007, 010 et 011)	Impact sur la possibilité forestière : 233 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-51 Aucuns travaux planifiés pour le moment.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.

Agrandissement	Territoire	Faune	Forêt	Énergie	Mines
RBP de la **Vallée-de-la-Rivière-Maganasipi** Agrandissement #3 Superficie : 2,0 km^2	Cet agrandissement se superpose à la zone PATP 08-035, utilisation multiple modulée.	Statut de TFS (Zec Maganasipi). Ce secteur chevauche deux terrains de piégeage enregistrés (# 007 et le 010).	Impact sur la possibilité forestière : 271 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-51 En 2004, 34 ha de coupes partielles et 55 ha de coupes de régénération ont été réalisées. La programmation quinquennale 2008-2013 prévoyait 30 ha de coupes partielles et 67 ha de coupes de régénération. Cependant, sous réserve de la possibilité des bénéficiaires de CAAF de déposer des modifications aux PAIF, aucun de ces travaux n'y est finalement prévu d'ici le 31 mars 2013 et aucun indice nous porte à croire que l'industrie souhaite modifier le plan en ce sens.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RBP de la **Vallée-de-la-Rivière-Maganasipi** Agrandissement #4 Superficie : 11,7 km^2	Présence d'un abri sommaire. Cet agrandissement se superpose à la zone PATP 08-035, utilisation multiple modulée.	Statut de TFS (Zec Maganasipi). Ce secteur chevauche deux terrains de piégeage enregistrés.	Impact sur la possibilité forestière : 1553 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-51 La programmation quinquennale 2008-2013 prévoyait 32 ha de coupes de régénération. Cependant, sous réserve de la possibilité des bénéficiaires de CAAF de déposer des modifications aux PAIF, aucun de ces travaux n'y est finalement prévu d'ici le 31 mars 2013 et aucun indice nous porte à croire que l'industrie souhaite modifier le plan en ce sens. La planification dans cet agrandissement est suspendue. Cependant, en 2018, un chantier est planifié au PAFI dans cet agrandissement, représentant 91 ha prévus en traitements commerciaux.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RBP de la **Vallée-de-la-Rivière-Maganasipi** Agrandissement #5 Superficie : 10,2 km^2	On trouve un réseau dense de sentiers de randonnées diverses totalisant 5 km. Cet agrandissement se superpose à la zone PATP 08-035, utilisation multiple modulée.	Statut de TFS (Zec Maganasipi). Forte récolte de gros gibier (orignal). Ce secteur chevauche deux terrains de piégeage enregistrés (# 007 et 010).	Impact sur la possibilité forestière : 1372 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-51 En 2004, 528 ha de coupes partielles, 74 ha de coupes de régénération et 7 ha de plantation ont été réalisées. La programmation quinquennale 2008-2013 prévoyait 115 ha de coupes partielles et 158 ha de coupes de régénération. Cependant, sous réserve de la possibilité des bénéficiaires de CAAF de déposer des modifications aux PAIF, aucun de ces travaux n'y est finalement prévu d'ici le 31 mars 2013 et aucun indice nous porte à croire que l'industrie souhaite modifier le plan en ce sens.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.

Agrandissement	Territoire	Faune	Forêt	Énergie	Mines
RBP de la **Vallée-de-la-Rivière-Maganasipi** Agrandissement #6 Superficie : 14,8 km^2	On trouve un corridor routier de 5 km en bordure de cet agrandissement. Cet agrandissement se superpose à la zone PATP 08-035, utilisation multiple modulée.	Statut de TFS (Zec Dumoine). Lacs à omble de fontaine (Jackson et Courtney) ensemencés depuis plusieurs années et présence de frayères artificielles aménagées pour l'omble de fontaine. Superposition avec le terrain de piégeage enregistré (#005).	Impact sur la possibilité forestière : 1910 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-51 En 2004, 30 ha de coupes de régénération ont été réalisées. En 2006, 24 ha de plantation ont été réalisées. La programmation quinquennale 2008-2013 prévoyait 48 ha de coupes partielles et 189 ha de coupes de régénération. Cependant, sous réserve de la possibilité des bénéficiaires de CAAF de déposer des modifications aux PAIF, aucun de ces travaux n'y est finalement prévu d'ici le 31 mars 2013 et aucun indice nous porte à croire que l'industrie souhaite modifier le plan en ce sens. En 2013 un chantier est planifié au PAFI dans cet agrandissement, représentant 24 ha prévus en traitements non commerciaux (éclaircie pré commerciale).	Aucun commentaire.	Présence de nombreux claims actifs.
RBP de la **Vallée-de-la-Rivière-Maganasipi** Agrandissement #7 Superficie : 8,0 km^2	On trouve un camping rustique. Cet agrandissement se superpose à la zone PATP 08-035, utilisation multiple modulée.	Statut de TFS (Zec Maganasipi). Ce secteur s'appuie sur le ravage légal de cerfs de Virginie. Ce secteur chevauche le terrain de piégeage enregistré #006.	Impact sur la possibilité forestière : 1122 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-51 La planification dans cet agrandissement est présentement suspendue. Cependant, en 2018, un chantier est planifié au PAFI, représentant 119 ha en traitements commerciaux.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RAP de la **Rivière-Dumoine** Agrandissement #1 Superficie : 1,73 km^2	Cet agrandissement est entièrement localisé dans la zone PATP 08-035, utilisation multiple modulée.	Statut de TFS (Zec Dumoine) Ce secteur chevauche le terrain de piégeage enregistré #001.	Impact sur la possibilité forestière : 251 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-51 La planification dans cet agrandissement est présentement suspendue. Cependant, en 2017, un chantier est planifié au PAFI dans cet agrandissement, représentant 173 ha en traitements commerciaux.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RAP de la **Rivière-Dumoine** Agrandissement #2 Superficie : 35,38 km^2	L'agrandissement est localisé dans la zone 07-01 du PATP de l'Outaouais; une zone à vocation d'utilisation multiple modulée. L'agrandissement comporte cinq sites de villégiature et trois sentiers de moto-neige.	Présence de la PADE 07-537 : Pourvoirie Triple R inc. Cette pourvoirie possède trois unités d'hébergement sur le territoire de l'agrandissement Ce secteur se superpose à une partie de la ZEC Rapide-des-Joachims. Présence de terrains de piégeage	Impact sur la possibilité forestière : 3823 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 071-52 Les agrandissements #2, 4, et 8 couvrent 7 598 ha, ce qui représente une possibilité forestière annuelle de 8 984 m^3/an. 692 ha, ce qui représente 9,1 % du 7 598 ha total, sont inclus au PAFI, planification qui a déjà été transmise à l'ensemble des industriels forestiers.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.

Agrandissement	Territoire	Faune	Forêt	Énergie	Mines
RAP de la **Rivière-Dumoine** Agrandissement #3 Superficie : 14,44 km^2	On trouve un corridor routier de 2 km	Statut de TFS (Zec Dumoine). Ce secteur chevauche deux terrains de piégeage enregistrés (# 033 et 034). Présence d'un camp de trappeur non autochtone (TPE #034). Secteur à omble de fontaine.	Impact sur la possibilité forestière : 1997 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-51 En 2001, 13 ha de coupes partielles ont été réalisées. Aucuns travaux récents ni planifiés au PAFI 2013-2018.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RAP de la **Rivière-Dumoine** Agrandissement #4 Superficie : 45,03 km^2	L'agrandissement est localisé dans les zones 07-08 et 07-16 du PATP de l'Outaouais. La zone 07-08 propose une zone à vocation d'utilisation multiple et la zone 07-16 propose une vocation multiple modulée. L'agrandissement comporte un site de villégiature et un refuge biologique. Aucun droit n'est octroyé à des fins de sentier dans ce secteur.	Présence de terrains de piégeage Présence de la PADE 07-505C : pourvoirie du Territoire de l'Orignal – La Vie du Nord. Cette pourvoirie possède trois unités d'hébergement sur le territoire de l'agrandissement	Impact sur la possibilité forestière : 3649 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 071-52 et 073-52 Les agrandissements #2, 4, et 8 couvrent 7 598 ha, ce qui représente une possibilité forestière annuelle de 8 984 m³/an. 692 ha, ce qui représente 9,1 % du 7 598 ha total, sont inclus au PAFI, planification qui a déjà été transmise à l'ensemble des industriels forestiers.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RAP de la **Rivière-Dumoine** Agrandissement #5 Superficie : 11,31 km^2	Présence d'un site de villégiature	Statut de TFS (Zec Kipawa). Réserve à castor du Grand lac Victoria. Ce secteur venant s'appuie sur la partie nord d'une PADE, la Pourvoirie Kipawa (08-737).	Impact sur la possibilité forestière : 1194 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-52 En 2004, 200 ha de coupes de régénération ont été réalisées. En 2016, un inventaire sera réalisé sur 156 hectares. Par la suite, la planification dans cet agrandissement sera suspendue.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RAP de la **Rivière-Dumoine** Agrandissement #6 Superficie : 20,2 km^2	Dans ce secteur, on trouve : ▪ 1 refuge biologique de 72.2 ha ▪ 1 camping rustique ▪ 1 sentier de motoneige de 1,5 km ▪ 1 corridor routier de 1,5 km Cet agrandissement est entièrement localisé dans la zone PATP 08-034, utilisation multiple modulée1: même objectif que pour l'agrandissement #1.	Ce secteur se situe à l'intérieur des limites d'un TFS (réserve faunique La Vérendrye). Réserve à castor du Grand lac Victoria. Ce secteur chevauche deux terrains de piégeage enregistrés (# 033 et 034).	Impact sur la possibilité forestière : 2083 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-52 En 2000, 85 ha de coupes de régénération et 150 ha de coupes partielles ont été réalisés. En 2002, 100 ha de coupes de régénération et 170 ha de coupes partielles ont été réalisés. La planification dans cet agrandissement est présentement suspendue Cependant, en 2018, un chantier est planifié au PAFI dans cet agrandissement, représentant 724 ha en traitements commerciaux. La réfection du chemin et du pont sur la rivière Dumoine, à des fins de transport du bois et d'activités d'aménagement forestier ou d'activités récréatives, doit demeurer possible.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.

Agrandissement	Territoire	Faune	Forêt	Énergie	Mines
RAP de la **Rivière-Dumoine** Agrandissement #7 Superficie : 12,65 km^2	Dans ce secteur, on trouve : ▪ 2 abris sommaires ▪ 1 site de villégiature ▪ 1 parcours aménagé de canot-camping 4km. ▪ 1 forêt d'expérimentation de 121,72 ha. ▪ 2 réserves forestières (îles) de 6,79 et 1,3 ha. Cet agrandissement est entièrement localisé dans la zone PATP 08-040, utilisation multiple modulée : même objectif que pour l'agrandissement #1.	Ce secteur se situe à l'intérieur des limites d'une PADE : Pourvoirie Kipawa (08-737). Ce secteur chevauche une partie de la Réserve à castor du Grand lac Victoria, ainsi qu'un terrain de piégeage enregistré (#45).	Impact sur la possibilité forestière : 2036 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 081-52 En 2004, 90 ha de coupes de régénération ont été réalisées. En 2005, 330 ha de coupes de régénération et 50 ha de coupes partielles ont été réalisées. En 2008, 40 ha de plantation réalisés. En 2009, 30 ha de plantation réalisés. Aucuns travaux ne sont planifiés pour 2013-2018. Présence d'une forêt d'expérimentation (FE 957 Diéreville) sur 121,8 ha. En 2008 et 2010, les activités qui se déroulent dans la FE 957 avaient été analysées par le MDDEP et avaient été jugées compatibles avec la vocation de la réserve.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.
RAP de la **Rivière-Dumoine** Agrandissement #8 Superficie : 23,68 km^2	L'agrandissement est localisé dans les zones 07-08 et 07-16 du PATP de l'Outaouais. La zone 07-08 propose une zone à vocation d'utilisation multiple et la zone 07-16 propose une vocation multiple modulée. Aucun site de villégiature n'y est répertorié et aucun droit n'est octroyé à des fins de sentier dans ce secteur.	Présence de terrains de piégeage. Présence de la pourvoirie du Lac Dix Milles (PADE 07-623).	Impact sur la possibilité forestière : 1512 m^3/an (source : Bureau du Forestier en chef) UAF 071-52 Les agrandissements #2, 4, et 8 couvrent 7 598 ha, ce qui représente une possibilité forestière annuelle de 8 984 m³/an. 692 ha (qui représente 9,1 % du 7 598 ha total) sont inclus au PAFI, planification qui a déjà été transmise à l'ensemble des industriels forestiers. Ces travaux avaient déjà été annoncés lors de la consultation 2010.	Aucun commentaire.	Aucun commentaire.